

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 20 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les Faits de la semaine

Le Sénat a voté l'ensemble de la loi militaire de deux ans qui va être immédiatement transmise à la Chambre. C'est une date qui marquera dans l'histoire.

La Chambre a terminé l'examen de la loi sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. La minorité n'a pas osé faire une opposition ouverte et c'est par des moyens détournés qu'elle a cherché à faire échec à la loi.

Un député a notamment demandé que les conseils généraux soient consultés et il ajoutait que le Sénat ne voterait pas le texte qui lui serait transmis. M. Combes est venu réfuter ces assertions.

« Je demande à la Chambre de repousser le projet de résolution. Je lui demande de plus de donner à la proposition de loi la consécration d'un vote unanime pour reconnaître le caractère hautement philanthropique et essentiellement démocratique d'une réforme qui figure depuis vingt ans et au-delà sur le programme du parti républicain.

« Je connais assez les dispositions morales du Sénat pour être convaincu qu'il fera au projet le même accueil que la Chambre. Inutile d'ajouter que le Gouvernement soutiendra ce projet de tous ses efforts, mais il ne serait pas indifférent pour le succès qu'il fût transmis au Sénat avec l'unanimité de vos suffrages. »

C'est en effet à l'unanimité moins deux voix que l'ensemble de la loi a été voté.

Pendant que les députés examinent en séance la proposition de loi modifiant la situation des juges de paix et qui a pour but de donner au pays un peu de justice démocratique, il se passe dans les couloirs une véritable comédie au sujet de la proposition de loi de M. Massé, relative à la sécularisation. MM. Charles Bos et Hubbard ont protesté contre ce texte, tandis que les radicaux-socialistes et la grande majorité de l'union démocratique approuve unanimement la proposition.

Tout est changé de nouveau : on dépose la proposition avec des chances de succès à peu près certain. M. Bos et M. Hubbard sont navrés, la commission exulte. C'est une comédie en cinq actes au Palais-Bourbon.

Autrement amusante, mais plus coûteuse l'histoire du faux Rosemberg. Décidément l'Orient se moque pas mal de l'Occident. Après nous avoir expédié une fausse tiare, on nous envoie un faux chanoine, bien vivant celui-là.

Est-ce un complice ou une victime ? Voici ce que l'on sait de son transport en France :

Deux jours avant son départ de Beyrouth, a déclaré le commandant du navire, le consul général de France lui dit qu'il venait de faire arrêter le chanoine Rosemberg et qu'il lui donnait mission de le ramener à Marseille. Le consul ajouta : « Si cela ne présente aucun inconvénient, je vais le faire transporter immédiatement à votre bord ; il y sera en sûreté, certitude qui ne me sera pas indifférente, car il m'est revenu de différents

côtés que certaines personnes s'employaient à préparer une évasion.

Dans ces conditions, le capitaine accepta d'en prendre charge immédiatement, et dans un canot, sous un pavillon français, il fut amené par un fonctionnaire du consulat français et deux agents de la police turque.

Sur le bateau, ce personnage a donné à tous l'illusion qu'il était bien le chanoine Rosemberg, s'étendant non sans quelque complaisance, sur les faits qui sont reprochés à l'ancien prébendé du chapitre de Tours. Personne ne pouvait douter de l'état civil sous lequel il avait été livré et qu'il devait plus tard contester à Paris.

Quant à une substitution de personne qui aurait pu s'opérer à bord de mon navire, soit au départ, soit en cours de route, soit à l'arrivée, elle est, affirme le capitaine, absolument impossible.

Voilà de quoi inspirer les fabricants de jouets pour le prochain nouvel an. Nous pouvons compter sur un faux chanoine avec capuchon mobile.

Le prince Karageorgevitch a été élu roi de Serbie à l'unanimité. On oublie de nous dire dans quelles conditions l'élection s'est effectuée. Il est fort probable que l'armée a imposé ses volontés et le nouveau souverain reste alors à la merci d'un autre caprice, d'autant mieux que la race des Obrenovitch n'est pas tout à fait éteinte comme on le croyait tout d'abord.

L'héritier le plus direct serait un fils naturel du roi Milan ; il est âgé d'environ quatorze ans.

Il y a une quinzaine d'années, lors d'un voyage à Constantinople, Milan avait fait la connaissance d'une jeune fille remarquablement belle, Mlle Arthémise Joannidi, fille de l'architecte du sultan. Il en eut un fils, subit à cette occasion de violents reproches de la reine Nathalie et finit par marier Arthémise à l'un de ses premiers ministres, Nicolas Cristitch, qui fut ministre plénipotentiaire à Vienne et à Saint-Petersbourg.

Le fils de Milan est élevé à Constantinople par sa mère qui s'est retirée en cette ville. Elle lui a fait donner l'éducation d'un héritier du trône, et tous ceux qui approchent le jeune homme, lui donnent le titre de prince ou d'altesse.

L'enthousiasme du peuple se portera peut-être un jour vers lui, et ce jour-là, le roi actuel sera bien malade.

Nous sommes un pays de suffrage universel et cependant nous n'avons pas trouvé le moyen d'organiser le secret du vote. Les allemands placés sous le régime impérial en bénéficient depuis les élections qui ont eu lieu le 16 juin.

Le scrutin établi d'après les nouvelles lois et qui assure le secret du vote est extrêmement simple. L'électeur reçoit d'un fonctionnaire une enveloppe opaque de couleur bleuâtre. Muni de cette enveloppe, il se dirige vers une grande boîte entourée de rideaux qui est posée sur une table. Il introduit la tête et les épaules dans cette boîte et, sans qu'il puisse être vu de personne, il insère

dans l'enveloppe bleuâtre son bulletin de vote. Il se rend ensuite vers la table où siège le président du bureau, donne son nom et son adresse, et on vérifie s'il a droit de vote. Quand cette formalité, qui ne prend que quelques secondes, est remplie, l'enveloppe est mise dans l'urne et l'électeur peut se retirer.

A quand le secret du vote chez nous.

F. L.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 18 juin 1903

Présidence de M. Guillaud, vice-président. M. Massé dépose le rapport sur la proposition de loi tendant à introduire dans la loi de 1901 sur les associations une addition à l'article 14 de la loi.

M. Massé demande à la Chambre de fixer à lundi la discussion des conclusions de ce rapport.

M. Hubbard demande que la discussion du rapport de M. Rabier relatif aux demandes d'autorisation formées par 81 congrégations de femmes, soit discuté avant le rapport de M. Massé.

Après discussion, à laquelle prend part M. Combes, la motion de M. Hubbard est repoussée par 321 voix contre 19.

M. Rouvier demande qu'on fixe le jour où sera nommée dans les bureaux la commission du budget de l'exercice 1904.

Cette nomination sera faite mardi. La Chambre renvoie à la commission du suffrage universel un projet de M. Brun tendant à la création d'internats dans les écoles primaires.

M. du Périer de Larsan dépose une proposition tendant à rendre le vote obligatoire pour les élections législatives. Cette proposition est renvoyée à la commission du suffrage universel.

La Chambre revient à la discussion du projet relatif aux justices de paix.

Sur l'article 2 déterminant certaines contestations sur lesquelles les juges de paix prononceraient sans appel jusqu'à 300 francs et à charge d'appel jusqu'au taux de la compétence en dernier ressort des tribunaux de première instance.

Ces contestations sont celles qui peuvent se produire entre hôteliers, aubergistes ou logeurs et locataires en garni; M. Berry demande qu'on ajoute les contestations entre les commerçants et leurs clients jusqu'au taux de 1500 francs.

Cet amendement est rejeté.

Les articles 2, 3, 4 sont ensuite adoptés.

L'article 5 est réservé, l'article 6 est adopté, l'article 7 est réservé ; les articles 8 à 16 sont rapidement votés.

Sur l'article 7 relatif aux colis postaux égarés ou avariés, une discussion s'engage, la question est renvoyée à la commission.

Séance du 19 juin 1903

Présidence de M. Jaurès, vice-président.

M. Berry interpelle le ministre de la justice au sujet de l'arrestation et de l'emprisonnement d'un député, M. de Dion, au cours d'une manifestation cléricale à Nantes.

M. Vallé dit que les poursuites et l'arrestation sont justifiées, mais qu'à l'avenir, il prendra des mesures pour que les poursuites contre un député soient autorisées par la Chambre.

L'incident est alors clos.

M. Renaud-Morlière interpelle au sujet du général Tournier, commandant le 13^e corps, qui fut relevé de ses fonctions. Il déplore cette mesure et demande que les officiers soient mis en dehors de toutes querelles politiques.

Le ministre de la guerre dit que le gouvernement avait été injurié par un officier du nom de Véron, et qu'à la suite de la punition infligée à cet officier par le ministre de la guerre, le général Tournier avait demandé à être relevé de son commandement. Le général André déclare que le gouvernement a le devoir de faire appel aux ligues, aux sociétés de gauche, comme la maçonnerie, contre les ligues de droite.

M. Lasies parle également du cas du général Tournier : il accuse le général André de ruiner l'armée.

M. Sembat proteste contre l'acquiescement du lieutenant Portier, et s'élève contre la lâche attitude de cet officier de dragons qui laissa assommer le rédacteur du *Matin*, M. Mouthon.

La Chambre adopte ensuite un ordre du jour de confiance envers le gouvernement par 319 voix contre 169.

Sénat

Séance du 18 juin 1903

Présidence de M. Fallières.

Le Sénat revient à la discussion de l'interpellation Treille, Labbé et Clémenceau, relative à l'état sanitaire dans l'armée.

M. Clémenceau s'élève contre le mauvais état sanitaire des casernes, notamment de celle de Rouen ; il expose diverses critiques, surtout au point de vue de l'eau.

Le général André répond à M. Clémenceau, et dit que tout sera fait pour améliorer l'état sanitaire des bâtiments militaires.

Le Sénat adopte à mains levées un ordre du jour de confiance envers le ministère.

Le Sénat aborde ensuite la discussion du projet de loi relatif à l'outillage national des voies navigables et ports.

M. Girard présente quelques observations.

Séance du 19 juin 1903

Présidence de M. Fallières.

M. Béraud dépose son rapport sur le projet relatif à la construction d'office de maisons d'école.

Le Sénat s'occupe ensuite du paragraphe relatif à l'outillage national.

L'amiral de Cuverville montre l'importance du projet.

M. Darbot craint que l'extension des voies navigables ne nuise aux recettes des chemins de fer.

M. Monis soutient le projet en discussion.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

L'affaire Humbert-Daurignac

Remise a été faite, hier, à M^e Henri Robert, de la procédure dans l'affaire Humbert. Cette procédure se compose de 1.519 rôles, c'est-à-dire de 3.038 pages, copies, pièces et dépositions de témoins.

Les délais accordés à M^{me} Humbert, Frédéric Humbert, Romain Daurignac et Emile Daurignac, pour se pourvoir en cassation contre l'arrêt de renvoi de la chambre des mises en accusation, sont expirés. Aucun pourvoi n'a été formé. Par suite, comme il a été annoncé, l'affaire Humbert viendra bien le 3 août prochain, devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Bonnet.

Les débats du procès occuperont, croit-on, une dizaine d'audiences. Le siège du ministère public sera occupé par l'avocat général, M. Blondel ; les avocats des accusés sont M^{es} Henri Robert, André Hesse et Clunet.

CHRONIQUE

REPOPULATION

Nous lisons dans l'*Educateur* ¹, Revue d'éducation laïque sociale, publiée sous le patronage de la « Ligue Française de l'Enseignement » :

Un sujet passionnant pour notre pays, une question longtemps ajournée, mais toujours pendante, malheureusement, agite à nouveau les doctes esprits de France, subitement inquiets, force les colonnes des journaux, envahit le Parlement. C'est le sujet : *Repopulation* qui, partout, revient à l'ordre du jour ; voilà des législateurs partis en campagne, armés pour la lutte, des parlementaires blanchis par l'âge et maints combats, rêvant au temps des patriarches trisaïeuls, ou peut-être à celui où leurs confrères du Capitole, respectueusement, saluaient au passage les fécondes et chastes matrones romaines. Et même, ironie d'une paix trop durable ! un officier, c'est-à-dire un membre vivant d'une des Hydres destructives les plus éternellement sauvages, un officier, fort sincère d'ailleurs et fort compétent, agite à son tour un texte de loi que tout le monde connaît, sur lequel il force des intellectuels à dissenter, au fond de leur Académie.

L'*Educateur* ne doit-il pas à son tour se mettre sur les rangs, examiner lui aussi la question, question sociale entre toutes et qui plus que toutes, c'est

¹ On s'abonne : à Paris, au siège de l'Union de Pensée Féminine, 13, rue St-Florentin, VII^e, — ou à Cahors, 1, rue des Capucins : 2 francs par an.

INFORMATIONS

Le président de la République à Londres

M. Loubet quittera Paris le 6 juillet, vers huit heures du matin, par la gare du Nord, pour Boulogne-sur-Mer.

On ne sait pas encore de façon définitive quelle sera la composition de l'escadre qui accompagnera le président en Angleterre. Il est probable que M. Loubet prendra place à bord du *Guichen*.

Le président abordera en Angleterre à Douvres; un train spécial le conduira immédiatement à Londres. Il arrivera à la gare Victoria vers quatre heures de l'après-midi. Le roi Édouard le recevra à la gare et l'accompagnera au palais de Saint-James où le président habitera pendant son séjour à Londres. Il est possible qu'avant le dîner le président se rende à l'hôtel de l'ambassade française, et y reçoive les membres de la colonie. A huit heures, le roi Édouard offre au président, dans son palais de Buckingham, un dîner de gala suivi d'un concert.

Le 7 juillet, la matinée sera probablement employée à la visite des établissements français à Londres, en commençant par l'hôpital. M. Loubet sera à midi l'hôte de la Cité; il assistera à un grand déjeuner qui lui sera offert dans le monument historique de Guildhall. L'après-midi, il est possible que le président se rende au château de Windsor, pour le visiter; mais cette excursion sera peut-être remise au lendemain. Le soir, le président offrira au roi et à la reine, à l'ambassade de France, un dîner de gala. Puis il se rendra avec les souverains au théâtre de Covent-Garden, où sera donnée une soirée de gala.

Le 8 juillet, dans la matinée, une grande revue sera passée au camp d'Aldershot. Cette revue du 1^{er} corps d'armée se passe à l'ordinaire en juin; elle a été retardée à l'occasion du voyage présidentiel. Le soir M. Loubet assistera à un dîner donné en son honneur par lord Landsdowne, ministre des affaires étrangères. Un grand bal de la cour au palais de Buckingham, suivra ce dîner.

Le 9 juillet, départ de Londres à la première heure. Le président quittera l'Angleterre soit par Douvres soit par Folkestone. Il arrivera à Calais entre onze heures et midi. Vers deux heures, il quittera cette ville pour se rendre à Saint-Pol, où il présidera l'inauguration du nouveau sanatorium.

Il sera de retour à Paris, gare du Nord, vers sept heures du soir.

Le service de deux ans

La commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. Guyot-Dessaigne, a discuté jeudi la proposition de loi sur la réduction à deux ans du service militaire. Des observations échangées, il résulte que la commission, désireuse de faire aboutir le plus vite possible la réforme, compte ne modifier le texte du Sénat que sur un certain nombre de points limités. Les questions qu'elle étudiera plus spécialement sont celles se rattachant aux effectifs, aux rengagements et aux sous-officiers.

La discussion générale a été close et, dès sa prochaine séance, la commission passera à l'examen des articles.

Les évêques

La question du « nobis » est, paraît-il, sur le point d'être résolue.

Elle s'arrangerait, d'après les dernières nouvelles reçues de Rome par le *Figaro*, à la satisfaction du gouvernement français. Les évêques recevraient donc leurs bulles, qu'ils attendent depuis bientôt neuf mois.

Mais un autre conflit reste toujours pendante avec le Vatican. Il s'agit du mode de nomination des évêques.

M. Combes estime, en effet, que le droit de nomination appartient en propre au gouvernement français et que les choix doivent être soumis à Rome, une fois faits, pour le cas où le Vatican aurait des observations à présenter, sous le seul rapport de la doctrine ou de la capacité.

Le gouvernement a pourvu, dans ces conditions, à la vacance de trois évêchés. Il a désigné pour celui de Bayonne, M. Gazaniol, évêque de Constantine; pour celui de Constantine, M. Tournié, évêque *in partibus*, ancien vicaire général de cardinal Laviegnie; et pour l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne, M. l'abbé Mazerand, curé de Compiègne. Ces choix n'ont pas encore reçu l'agrément de la nonciature, qui, sans entrer dans la discussion des personnes, tient —

pour les raisons que nous avons dites — ces nominations comme entachées d'un vice de forme.

Ce conflit persiste donc, et il est tout à fait distinct de celui qu'avait soulevé la question du « nobis » et sur laquelle le Vatican aurait fini par s'incliner.

A l'Académie Française

Jeudi, a eu lieu à l'Académie française, une double élection pour remplacer MM. Ernest Legouvé et Gaston Paris, décédés.

Pour la succession de M. Legouvé, il y a eu trois tours de scrutin. M. René Bazin a été élu par 21 voix contre 8 à M. Larronmet et 7 à M. Gebhart.

Pour le remplacement de M. Gaston Paris M. Frédéric Masson a été élu au deuxième tour par 19 voix contre 14 à M. Delafosse.

Coup d'Etat en Serbie

Pierre Karageorgevitch, proclamé roi de Serbie, a reçu des diverses puissances des témoignages de sympathie.

L'Autriche et la Russie ont fait bon accueil à son avènement, mais l'une et l'autre ne voudraient pas que les assassins d'Alexandre 1^{er} et de Draga soient impunis.

Les modifications à la constitution Serbe de 1888 adoptées par la Skouptchina et le Sénat ont été acceptées par le nouveau roi qui prêterait serment dès son arrivée à Belgrade.

CHRONIQUE LOCALE

Taxe du prix du pain

A partir du 20 juin 1903, et jusqu'à nouvel avis, le prix du pain dans la commune de Cahors demeure fixé comme suit :

Pain de luxe, le kilo..... 0 fr. 325
Pain blanc, id. 0 fr. 30
Pain bis, id. 0 fr. 25

Nota. — Le pain de luxe comprend la flûte et la couronne de tous poids au-dessous de 2 kilos.

Certificat d'études primaires

Aujourd'hui ont eu lieu, dans une salle du collège de jeunes filles, les examens du certificat d'études primaires pour les élèves des écoles du canton Nord de Cahors.

APACHES

M. l'abbé Magne n'est pas content. Dans la *Défense* de jeudi, il nous le dit avec amertume : « Nous sommes en pleine révolution;... le sang coule. »

Mais savez-vous quels sont, d'après M. Magne, les auteurs, les responsables des émeutes de Belleville, des assassinats de Nantes ? je vous le donne en cent : ce sont les paysans du Quercy.

« Les électeurs du Lot ont nommé des députés qui soutiennent Combes le persécuteur, et ils sont cause, par conséquent, des troubles sanglants. »

Le raisonnement est finement spécieux; dans tous les cas la déduction n'est pas banale.

Et voilà du coup nos bons paysans classés parmi les apaches.

Seulement M. l'abbé Magne fait, à notre avis, une confusion : Il parle d'apaches, mais alors ce ne sont pas ses amis qui se comportent comme tels ? Alors ce sont des prêtres qui, à Belleville, ont reçu des coups de matraques, et qui, à Nantes, ont été assassinés ?

Et nous, qui croyions que c'était le contraire !

Hélas ! chaque jour nous ôte une illusion. L. B.

FÊTE DE L'ORPÉHON

Nous sommes très heureux d'annoncer que la musique de notre régiment, donnera son concours précieux à la fête du 28 juin. Pour cette fête, M. Michel s'est imposé le délicat sacrifice de faire étudier à ses « grands élèves », un morceau d'harmonie imitative, ingénieusement composé; c'est le *Fremesberg* de Koelmann, qui a été joué et depuis longtemps dans tous les pays, et qui a eu partout un très grand succès d'enthousiasme, surtout dans les milieux populaires. L'auteur a, par une musique facile, représenté le tableau d'une course de chasseurs à travers bois. Ils vont devisant et riant, puis courent joyeux derrière la bête affolée. Tout à coup les éclairs fulgurent, le tonnerre gronde : à

leur tour d'être terrifiés. Un monastère est voisin d'où s'échappent des chants de prières qui demandent à Dieu d'apaiser les éléments : L'orage cesse et les chasseurs entonnent un hymne d'actions de grâce.

Ces diverses scènes, la musique les dépeint, soutenue par des machines spéciales rendant parfaitement les bruits divers et les crépitements de la nature (son de cloche, aboiements de chiens, sifflement du vent, craquements des arbres agités, galops des chevaux, etc., etc.) Entre temps, des chœurs de voix humaines, chasseurs, paysans, moines, etc., etc.; ce sera le rôle de l'Orphéon.

Nous pensons que cette audition, toute nouvelle à Cahors, charmera et réjouira la curiosité de nos compatriotes.

Cercle de la Jeunesse républicaine laïque

Réunion demain dimanche à 4 heures de l'après-midi dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

Questions diverses ;
Un membre du Cercle fera une causerie.

Noyé

Hier soir, à 2 heures, M. le commissaire de police prévenu qu'un noyé se trouvait dans le Lot au lieu dit : La Croix-de-Fer, route de Labéraudie, s'est transporté sur les lieux accompagné de M. le Docteur Clary médecin légiste, qui, après examen du corps, a conclu à une mort accidentelle.

Dans les poches du défunt on a trouvé un mouchoir de poche à raies noires marqué A. M., une somme de 4 fr. 60, 2 clefs et une adresse au nom de Mispoulet aubergiste à Gourdon (Lot).

Le corps a été reconnu par deux personnes de Gourdon habitant Cahors, pour être celui de M. Mispoulet aubergiste à Gourdon.

Sa fille qui était de passage à Cahors, a été prévenue à la gare de Cahors à 4 h. 1/2 par M. le commissaire de police.

Le corps a été transporté à l'hospice en attendant son transfert à Gourdon.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 JUIN 1903

Pas Redoublé	St-Saëns.
Sémiramis (ouverture)	Rossini.
Les Mille et une et Nuits (valse)	Strauss.
Lakmé (fantaisie)	Délibes.
Louise Marche du couronnement de la Muse.	Charpentier.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 20 juin 1903

Naissances

Ilbert, Pierre-Léon-Antoine, à Coty.
Descargue, Jean-Fernand, rue St-Barthélemy, 13.
Jeamme, André-Louis, rue Lastié, 24.

Publications de Mariages

Sautreau, Joseph-Paul-Eugène, commis des Contributions Indirectes et Gardes Eрмансе, s. p.
Gaillard, Joseph-Paul-Louis, juge au tribunal civil de Réthune, et Lurguie, Jeanne-Sophie-Marguerite, s. p.
Cassan, Pierre-Clément, sabotier, et Miquel, Jeanne, lingère.

Mariages

Vidal, Jean-Louis-Urbain, directeur de l'école publique de Cahors, et Pignères, Antoinette, institutrice suppléante départementale.
Belot Jean-Baptiste, ex-commis des Contributions Indirectes, et Belot, Antoinette, s. p.
Bach, Odilon, employé des tramways, et Peyredieu, Marie, tailleuse.

Décès

Raviz, Joséphine, 3 mois, à Bouydou.
Frégeac, Elisabeth-René, 7 mois, caserne de la légendarmerie.
Vincent, Julie, s. p., 16 ans, célibataire, rue du Four St-Laurent.
Masbou, Auguste, charron, 64 ans, Boulevard Gambetta, 105.

du moins ce que, personnellement, je voudrais prouver, se rattache à l'Education.

Notre Maître politique, et puissant philosophe, Monsieur Bourgeois, a écrit cette phrase devenue notre maxime de ralliement : « Le problème social est, en dernière analyse, un problème d'éducation. » Il ne m'en voudrait pas de transformer un mot et d'écrire : tout problème social est un problème d'éducation. Je parlerai donc de l'Education de la maternité et de la paternité.

Mais auparavant il faut que j'explique pourquoi le problème ne peut pas se résoudre d'autre manière, pourquoi les lois resteront impuissantes dans la circonstance ou à peu près. Après quoi, si l'*Educateur* et ses amis lecteurs me le permettent, j'aborderai le corps du sujet; j'édifierai après avoir détruit. Aux moyens ternes et précaires d'un moment, j'essayerai d'opposer la puissance lumineuse, forte et éternelle de la franchise dans l'Action.

La question, en effet, doit bien se résoudre entre le Faux et le Vrai.

De tous les remèdes préconisés contre les fléaux de l'Âme, c'est l'Education qui dérange le plus en ses calculs égoïstes la Bête humaine déchaînée. C'est que, seule, elle ravit à l'homme le temps consacré à ses fantaisies, à ses plaisirs mauvais, bonheurs factices considérés par lui comme une détente au milieu de ses travaux, pour que ce temps soit consacré à ceux dont il est responsable devant l'Eternité sociale et humaine, aux enfants, ces enfants qu'il voudrait parfois, dans son élan patriotique, voir si nombreux chez les autres, alors que chez lui le nombre en est si restreint, ou bien, qu'il élève si mal, que pour eux, il vaudrait mieux ne pas être.

Aussi ne nous étonnons pas outre mesure, de voir les législateurs, unanimes sur ce point, s'éloigner (je n'ose dire de parti pris tant sont complexes les pensées intimes qui guident nos raisonnements) s'éloigner en tous cas de la seule voie praticable à suivre. En effet, après avoir trouvé les causes du mal dans les lieux communs de nos états d'âmes, ils ont cherché des remèdes susceptibles de troubler le moins possible ces états qui sont aussi les leurs, guidés dans leurs déductions par une sorte d'instinct semblable à celui de la conservation, pour eux, celle des égoïsmes. Il faudrait, d'après eux, frapper sans atteindre; il faudrait que les remèdes soient plus apparemment guérisseurs que réellement efficaces. Il faudrait, pour tout dire, accorder ces deux irréciliables qui se disputent notre vertu : Intérêt et Conscience; et aussi servir l'Etat, mais plus encore au point de vue financier qu'au point de vue profane. Car dans ce dernier cas, ceux qui légifèrent devraient prêcher d'exemple ce qu'empêchent les travaux trop absorbants du pouvoir, plus compliqués qu'au temps d'Agésilas, et qui ne laissent plus les mêmes loisirs familiers et par trop Lacédémoniens. On ne peut, de nos jours, occuper à la fois un siège curule, et le soir, de retour des affaires sérieuses, souriant, bercer d'une chanson monotone et tendre, le bébé rose qui s'endort.

Alors ? Eh bien, le législateur résoudra la question malgré tout; il créera des dispenses payantes, payantes comme toutes les dispenses; et le nombre des enfants restera ce qu'il est ou à peu près. Le prouver est chose simple : le cœur humain ne sacrifie pas tout son amas d'égoïsme à quelques pièces d'or, surtout si la cave est riche des deux. Or, quelque forme que prenne le texte, quelque tournure qu'affecte la phrase ou l'idée, ce que le législateur écrira pour se résumer ainsi : Egoïstes riches et mariés, il faut avoir beaucoup d'enfants... sinon payez. Célibataires endurcis et non moins égoïstes, mariez vous... sinon payez. Riches époux sans enfants, et célibataires endurcis paieront; ainsi le veulent les lois secrètes mais immuables du cœur humain, plus fortes que les autres, publiques, mais volages.

Où je sais bien, l'on doit d'autre part décharger humbles et petits. Mais ne s'agit-il donc plus d'augmenter le nombre ? Qu'importe alors ? soulager, pour ce fait, les misérables ne change rien au contingent puisque les pauvres sont presque toujours les plus riches en héritiers... de haillons.

Vous voyez bien législateurs que, malgré vos efforts louables peut-être, mais vains en tout cas, notre pays s'il ne suit d'autres voies que les vôtres restera quand même sans enfants, épuisé qu'il est, tari dans sa sève par les guerres de jadis, les vices d'aujourd'hui et d'aujourd'hui.

Les lois !... nous ne sommes plus au temps des sages de la Grèce. Les lois, pour l'instant, comme à toutes les époques de déchéance morale, sont faites, le plus souvent, dans l'intérêt de quelques-uns, contre beaucoup d'autres. Et si dans leur masse stérile, il s'en trouve parfois de justes et de pures, parce qu'elles visent précisément ceux qui abusent des privilèges de la puissance, ou toujours elles sont tournées, et quand elles ne le sont pas, la faction qui prend à son tour le pouvoir les enterre; et ce sont encore les petits, les tant aimés mais jamais secourus qui restent écrasés sous les cartons pleins des textes pensés scrupuleusement, et entassés par nos hommes d'Etat.

Que de scandales, que de cris d'épouvante étoufferaient bien des cris de joie, si, de ces cartons l'on exhumait des lois votées jadis, appliquées un jour peut-être, des lois votées hier et qui dorment déjà, avec leurs aînées, dans la poussière de leurs casiers. Ce sera, dans plusieurs siècles sans doute, quelque savant érudit, quelque historien philosophe et clairvoyant, qui les en tirera le premier avec des gestes de triomphateur, pour les classer à son tour dans des dossiers, tandis qu'en les lisant il pensera : « Dans ce temps où régnait la Justice... » Elles aiment mieux dormir éternellement peut-être, les lois enfouies sous la poussière des temps, que de se voir foulées aux pieds toujours, et toujours par l'égoïsme humain, vaincues.

Aussi ne demandons pas à nos Députés des remèdes qui font sourire les sceptiques, applaudir les naïfs, mais non trembler les coupables. Ni l'honorable et dévoué Monsieur Piot, ni les ingénieuses formules que très loyalement Monsieur le Colonel Toutée voudrait voir introduites dans le code, ne donneront à la France les enfants, les énergies vivantes qui lui manquent.

Il s'agit d'enraciner d'autre façon les idées fécondes, au sein de notre race affaiblie. Je crois, modestement, pour ma part, que les efforts individuels seront toujours les plus puissants pour grouper d'abord les bonnes volontés, et entraîner ensuite la masse, par contagion; les plus puissants parce que, libres et spontanés, ils sont sincères. Or, aucune force n'est plus individuelle que l'Education. Essayons donc de résoudre ce problème de saine fécondité par elle et dans elle.

J'en étudierai ici quelques moyens, je l'ai dit, si l'*Educateur* et ses amis trouvent quelque intérêt à ce que je le fasse.

Théophile EYMARD.

PRÉCEPTORAT

UN JEUNE ALLEMAND

ET

UN JEUNE ANGLAIS

actuellement professeurs adjoints dans un lycée, demandant un préceptorat pendant les vacances.

Références de premier ordre. S'adresser au bureau du journal.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 17 juin. — Malgré les travaux des champs, la foire a été passable.

Voici les cours pratiqués :

Bêtes à cornes, 350 paires, il s'est fait des affaires.

Veaux, 25, vendus de 0,75 à 0,85 le kil.

Bêtes à laine, 750, le cours était très animé.

Porcs gras, 12, vendus de 40 à 44 fr. les 50 kil.

Porcelets, 180, il y a baisse.

Volaille, 250 paires, poules 0,50 la livre; poulets 0,65 la livre; canards 0,50 la livre; œufs, 40.000, vendus 0,65 la douzaine.

Oisons, 600, vendus de 4 fr. à 7,50 la paire.

Canetons communs, 350, 1 fr. à 1,25 la paire.

Canetons mulâtres, 2,50 à 2,75 la paire.

Pigeons, 0,75 à 1 fr. la paire.

Lapins, 0,60 la livre.

Halle aux grains.

Blé, 300 hectolitres, de 14 à 15 fr. la carte et 17 fr. l'hectolitre.

Mais, 50 hectolitres, 12,50 l'hect.

Avoine, 40 hectolitres, 8,75 l'hect.

Prunes pour boisson, 30 quintaux, à 15 17 fr. le quintal.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Vol. — La gendarmerie procède en ce moment à une enquête au sujet d'un vol commis au préjudice de M. G... propriétaire à Sévignac commune de Lunan, et dont l'auteur devait avoir une connaissance parfaite des lieux. Ce propriétaire s'aperçut dimanche qu'une somme de trois cents francs renfermée dans le tiroir de son armoire, lui avait été soustraite. Il a fallu que le voleur ait une connaissance parfaite des lieux, et qu'il sache où était cachée la clé de l'armoire puisque après s'en être servi, il a eu la précaution de la remettre à la même place.

PUYBRUN. — Lettre ouverte à M. le Maire :

Décidément, monsieur, il y a loin des actes aux paroles, et nous n'avons pas encore senti les effets de cette touchante sollicitude et de ce dévouement à toute épreuve que vous témoigniez pour nos Ecoles lors d'une petite fête que vous auriez voulu empêcher et que vous avez cependant présidée.

Depuis, si notre dévouée institutrice a pu obtenir pour son école une concession de matériel d'enseignement géographique, c'est grâce au Comité R. S. qui la sollicita d'hommes politiques.

Actuellement, la cour si exigüe de l'Ecole laïque de filles et de l'Ecole maternelle en même temps, est empestée par les émanations pestilentielles de fosses d'aisance qui débordent. Les voisins eux-mêmes se plaignent et leurs doléances sont arrivées jusqu'à vous. Les pères de famille qui, moins fortunés que vous, et peut-être aussi plus républicains ne peuvent envoyer comme vous leur fille à la ville dans la pension congréganiste huppée, tiennent quand même à la santé de leurs enfants, et sont en droit de vous dire : « Monsieur le Maire, un peu moins de phrases ronflantes, et quelques actes, s'il vous plaît. »

Un groupe de pères de famille.

TAURIAAC. — Trouvaille. — Un de ces jours il a été trouvé sur la route de Miers à Carennac, un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent. Le réclamer chez M. Chapou, marchand de machines à coudre à Tauriac, qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

BIO. — Vol. — Pendant l'absence de M. Pierre Gras, propriétaire au village de Baradet, commune de Bio, un voleur encore inconnu s'est introduit dans son habitation et a fait main basse sur divers objets, entre autres une montre en argent portant le numéro 56, ainsi que sur tout le lard que possédait M. Gras.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

CAJARC. — Suicide. — M. M..., frère de la fille M..., accusée d'infanticide et de suppression d'enfant, a été trouvé pendu dans une grange dont il était locataire au quartier du Tournon.

Arrondissement de Gourdon

DÉGAGNAC. — Nous recevons la lettre suivante :

A Monsieur le correspondant de « La Croix du Lot » à Dégagnac.

Monsieur,

Pour la dernière fois, je réponds à vos rodomontades au bas desquelles vous n'avez pas encore osé signer. J'admire la précision et la désinvolture de votre jugement sur des faits empruntés à des historiens, tels que : Michelot, Quinet, Mignet, H. Martin, Thiers, etc.... Je m'incline humblement devant les épithètes : « Résumé fantaisiste » « ramassis inepte » que vous décochez par dessus ma tête à ces messieurs. Je regrette de ne pas vous avoir eu comme professeur d'histoire. En vérité, je vous admire ! Une chaire à Dégagnac ou même à Salviac quelle dérision ! Votre place serait plutôt en Sorbonne où vous feriez la leçon à cet « Apache » de M. Anlard qui « veut perdre la religion ! » Vous me conseillez la lecture de M. Taine. Sur votre invitation j'ai ouvert son histoire de « l'Ancien Régime ».

J'ai lu dans ce livre des choses fort instructives entre autres le jugement suivant qu'il porte sur les Représentants du clergé à l'Assemblée Nationale Constituante. « L'Intérêt du corps qu'ils représentent est leur seul guide ; ils lui « subordonnent l'intérêt général et le servent à « tout prix, même par des attentats publics. » Il est vrai que même les meilleurs ont leurs faiblesses. Tel M. Taine, n'est-ce pas ?

Oui, vous avez raison, Guillot Compaing est un martyr de sa foi, Dolet était un « Apache ». Il y en a toujours eu. C'est à celui-là et non à celui-ci que l'on aurait dû élever une statue, ainsi qu'aux Inquisiteurs et Docteurs en théologie qui dirigeaient les débats au procès de la bonne Lorraine et qui la condamnèrent comme hérétique, relapse, apostate, idolâtre ? L'Eglise a mis 450 ans à reconnaître que Cauchon était un évêque « schismatique » et Jeanne une sainte ? mieux vaut tard que jamais ! n'est-ce pas ?

Je condamne les insultes de Voltaire à la « Pucelle » mais ces insultes ne sauraient en rien excuser les iniques juges qui instruisirent son procès.

Tout ceci intéresse fort peu ceux qui lisent notre prose et qui pour la plupart, n'y comprennent goutte. Pour donner un peu de piquant à la vôtre vous avez trouvé bon de me décocher quelques épigrammes personnelles, pour me ridiculiser ou me blesser. Il ne me plaît pas monsieur de vous suivre sur ce terrain. De tels arguments seraient mieux placés dans la bouche du dernier des cochers de fiacre ou dans celle d'une poissarde des halles qu'au bout de votre plume.

J'étais assez naïf pour croire que votre éducation aurait su vous mettre en garde contre de tels procédés de polémique. Oui, c'est cela, salissez, calomniez toujours, il en restera bien quelque chose ! Si je voulais, pour vous répondre, me mettre à votre diapason, les faits ne manqueraient pas, j'en ai, sous la main, à foison, qui pourraient vous toucher de très près, vous ou les vôtres ; mais je n'aime pas remuer du fumier sur la place publique ; cela sent mauvais, monsieur, et cela gêne les passants. Je respecte trop mes lecteurs pour cela. Je préfère vous laisser à vous et aux vôtres le soin d'user de tels procédés. Je leur laisse toute la responsabilité des manifestations organisées on sait par qui, contre ceux qui ne pensent pas comme vous.

Si dans ma rectification de votre compte-rendu je me suis laissé entraîner par mon indignation : si je vous ai rappelé quelques faits historiques que vous avez eu tout de même la pudeur de ne pas nier, c'est que j'avais à cœur de défendre les braves gens qui vous font vivre et que vous insultiez ironiquement. Vous l'avez compris et vous vous excusez de ne pas l'avoir voulu faire. Je retiens votre excuse comme une rectification ; elle me suffit, c'est tout ce que je désire.

Quant à Wilson et aux Panamistes, voici ce que je pense d'eux : Ils ne sont pas plus socialistes ou républicains que royalistes ou bonapartistes ; ce sont de ces hommes qui se réclament de tous les partis et prennent l'étiquette qui peut leur être la plus favorable pour leur permettre d'arriver à leur but.

ficative au moment du vote de l'ordre du jour de confiance), l'odiense campagne entreprise par des hommes que vous connaissez, que Pascal stigmatisait à jamais dans les fameuses « Provinciales » que Beaumarchais souffletait à la veille de la Révolution, et que des rois comme Louis XV et Charles X, pourtant amis de la congrégation, ont été contraints d'expulser de France.

Mais Monsieur, il y a des hommes plus vils que tous les Panamistes, ce sont ceux qui depuis vingt siècles ont, avec une obstination remarquable tout mis en œuvre pour asservir et abêtir l'humanité ; ceux qui sous une forme désintéressée ont voulu accaparer à leur profit toutes les richesses, toutes les hautes situations et s'en faire un formidable instrument de domination.

Ce sont ces vendeurs, qui, après avoir lapidé Christ qui les chassa du Temple, se sont servi de son nom, de sa renommée, de ses doctrines, qu'ils ont adaptées selon les époques et selon les milieux, pour arriver à leurs fins. Ce sont ceux qui ont essayé, pendant vingt siècles, d'arrêter par la persécution, par le fer, par le feu, ou par la calomnie, toute idée de progrès. Ne pouvant y parvenir, ils ont alors essayé de truquer et de falsifier « la science ». Ils ont élevé dans leurs idées une partie de la génération actuelle pour la jeter contre l'autre, essayant de salir toute renommée qui ne subissait pas leur joug. Inutile de nier, monsieur, car le Syllabus qui est la synthèse de toutes leurs doctrines est là qui lance l'anathème à la raison, à la science, à l'esprit moderne et à toutes les libertés.

Quoi qu'il en soit, nous avons confiance dans le bon sens du peuple, dont la conscience s'éveille peu à peu. Chaque jour nous apporte une victoire nouvelle. Après une longue nuit de ténèbres, nous arrivons à une aube espérée. Des orages peuvent survenir encore, éclipser cette aube et redonner la sensation de la nuit ; mais le soleil est derrière l'aube, et l'aurore radieuse dissipera les derniers brouillards de ce passé. Nous ne verrons sans doute pas ce jour désiré ; peut-être de longues années nous en séparent encore, mais qu'importe, nous serons heureux de mourir en pensant que nous le verrons quand même en nos descendants.

C'est là toute notre espérance ! Adieu, Monsieur.

P. MARTEL,

Président du Comité R. S. de Dégagnac.

SOULLAC. — Conseil municipal. — Présidence de M. Malvy, maire.

M. le Maire dépose tous les documents relatifs à l'exercice de 1902, qui présente un excédent de recettes de 4,848 fr. 51.

Le 11 août 1901, la construction d'un mur de soutènement à l'abattoir avait été décidée et un crédit de 300 fr. figure à l'exercice courant. Le Conseil prie M. le maire de donner cette construction à l'adjudication, ainsi que les travaux nécessités par les réparations de l'égoût de la rue Gambetta.

Le rapporteur de la commission des travaux publics expose qu'il y a lieu :

1° De procéder au mesurage du débit de la fontaine du Pondaillan, à diverses dates de la période de sécheresse qui va suivre.

2° D'analyser les eaux de cette source.

3° De dresser un devis sur les bases suivantes : L'eau sera prise à la source ou amenée, suivant les résultats du nivellement, à une des usines de Souillac, d'où elle sera refoulée sur un point culminant du champ de foire pour être distribuée en ville.

LABASTIDE-MURAT. — Les Congrégations. — A la demande de l'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire de la congrégation des frères du Sacré-Cœur-du-Paradis, le juge de paix, accompagné du greffier, s'est rendu dans les établissements des frères de Labastide pour apposition des scellés.

A Montfaucon, les mêmes opérations seront effectuées dans l'établissement des frères du Sacré-Cœur-du-Paradis.

BULLETIN FINANCIER

Nous n'avons aujourd'hui que des changements sans importance à signaler d'une clôture à l'autre.

Les affaires ont été des plus calmes avec tendances plutôt hésitantes notamment sur certains fonds d'Etats.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 97,32 cours d'hier après 97,37 au plus haut.

Les Sociétés de Crédit n'ont donné lieu qu'à des variations insignifiantes. Le Comptoir National d'Escompte passe à 590, le Crédit Foncier à 685 est sans changement ; le Crédit Lyonnais finit à 1.095 et la Société Générale à 624.

Parmi nos chemins, le Lyon est à 1.413 ; le Midi à 1.190 et le Nord à 1.860.

Le Suez en hausse de 10 francs clôture à 3.940.

L'Extérieure a passé de 90,30 à 90,55 ; l'Italien finit à 103,85 ; le Portugais à 32,27.

Le Turc D reste à 32,50 ; la Banque Ottomane 606.

Les obligations 5 0/0 des Chemins de fer de Victoria-Minas sont fermes à 382 fr.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	1546	1498	1 20 à 1 62
Vaches.	436	409	1 08 à 1 54
Taureaux.	182	180	1 04 à 1 30
Veaux.	1902	1663	1 40 à 2 51
Moutons.	13960	12970	1 52 à 2 26
Porcs.	5130	5130	1 20 à 1 40

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX
			EXTRÊMES
Bœufs.	145	106	1 24 à 1 80
Vaches.	17	7	0 90 à 1 30
Moutons.	519	519	1 80 à 2 10
Porcs.	964	964	1 04 à 1 14

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLÔMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

ALCOOL DE Menthe de RICQLES PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable 65 Ans de Succès HORS CONCOURS PARIS 1900

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même 9, rue du Lycée.

VIENT DE PARAITRE :

LES ANNALES ANTIALCOOLIQUES,

journal mensuel, le premier journal antialcoolique qui soit indépendant de toute société de tempérance.

Publié sous la direction de M. le Dr LEGRAIN, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les Drs Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Daremberg, M. F. Passy, etc., etc.

Administration, 12, rue de Condé, Paris, abonnement, 3 fr.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temp
	maxima	minima		
19 Vend.	+ 23	+ 16	757	0
20 Sam.	+ 17,5	+ 14,5	762,5	Vent

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D^r HERBEAU.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

MISÉ FÉRÉOL

XIII

— Eh bien ! dépêche-toi ; je vais faire seller les chevaux.

André eut bientôt endossé un complet de coutil blanc. Les deux frères partirent.

Il entra parfaitement dans l'esprit d'André qu'un mariage avantageux, et fort séduisant après tout, pût retenir Pierre au berceau des Romaz ; mais il n'admettait pas que la transformation d'un désert fût pour quelque chose dans cet exil.

— Vilain pays décidément disait-il.

Arrivés sur la lande, ils descendirent, et pendant un instant, s'arrêtèrent à contempler le tableau pittoresque et animé qu'offraient les groupes des travailleurs.

— Ah ça, quel diable de plaisir trouves-tu donc à voir piocher tous ces gens-là ? dit André ; il n'y a rien de plus laid que le Sahara, et je ne m'imagine pas quel charme ces tas de terre remuée peuvent avoir pour toi.

— Grand enfant ! répliqua Pierre. Mais ces travaux nous feront une fortune.

— Une fortune !

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

— Cette lande sauvage deviendra une plaine des plus fertiles.

— Ah ! bah !

— Quand j'aurai desséché les mares, dessalé les sansouïres au moyen de certaines plantations, je tracerai d'immenses roubines qui amèneront les eaux du Rhône à l'intérieur de mes terres. Je conserverai quelques salines ainsi que les bordigues ...

— Quel diable de charabia me parles-tu là ? interrompit André. Bordigues, roubines, sansouïres, c'est de l'Iroquois le plus pur.

— Absolument.

— Comment veux-tu que je m'y retrouve ?

— Qu'il te suffise de savoir, reprit Pierre en riant, que, dans quelques années nous posséderons le plus beau domaine de Camargue. Le Grand-Palun en pleine voie de prospérité, sera d'un rapport considérable ; nous aurons payés les emprunts ; il ne nous restera plus qu'à toucher nos revenus.

André avait écouté ébahi. Cette conclusion lui ouvrit une perspective des plus réjouissantes.

— Mais, mon frère, tu es un grand homme ! s'écria-t-il.

Puis, après une courte pause :

— Tu dis : nous, comme si j'étais pour quelque chose là dedans, moi !

— Mais certainement, riposta Pierre avec un bon sourire, tu y entres pour la moitié.

André fit une pirouette pour cacher son émotion. Revenant à son frère :

— Eh bien ! alors ... Qu'est-ce que j'ai à faire ? demanda-t-il en croisant résolument

ses bras.

— Rien, répondit Pierre : continue à être content de toi et des autres.

André n'était venu que pour quelques jours ; une semaine s'était écoulée qu'il ne songeait pas encore au départ.

— Prends garde, lui disait Pierre en se moquant, toi aussi, tu vas prendre pied en Camargue.

Le mas était singulièrement animé. Le *cas-siou* au pillage, des oiseaux géants dans tous les coins, le galop des chevaux par les allées, les rires des filles, tout, pour André, était occasion de mouvement et de plaisir. Les gens l'adoraient, Massol lui-même excusait ses folies, et lui pardonnait ses plaisanteries contre l'attrail des cartes et des compas. Presque chaque jour, les deux frères dinaient à la Tour. Tout en rendant justice à la beauté d'Albine, André lui préférait de beaucoup la gentille Claire.

— Je n'aime pas les brunes, moi, disait-il. Ça fait toujours un peu peur. Il y a du tragique dans cette Camargoise-là.

Cependant la prédilection de Pierre tendait à s'accomplir. André semblait s'accoutumer en Camargue. Laisant son frère à ses travaux, il passait à la Tour la plus grande partie de son temps. Pour les Marseillais, il était un oracle. Au château comme au mas, il bouleversait tout, les tentures et les meubles, les serres et les écuries, jusqu'au boudoir de la savonnière, dont il avait entrepris le rajeunissement. Rémond lui consultait sur le parfum de ses savons. La toilette de Claire su-

bissait sa loi : quoique la fillette se rebellât d'abord, de partis pris, il la voyait apparaître le lendemain avec la nuance indiquée. Priquet lui-même n'avait pu résister à un si redoutable maître. Dans les promenades avec le *petit frère*, il lui avait fallu renoncer à ses entêtements : il obéissait à la voix.

Sous son air d'étourderie, André observait de près. Plusieurs fois, Pierre l'avait aperçu regardant Albine avec attention. Un soir, comme ils venaient de la ramener à la Bastide :

— La femme ! ... c'est elle ... n'est-ce pas ? dit André.

Pierre ne répondit rien.

Bien que l'époque du mariage ne fût pas encore fixée, une seconde visite de Chavagnas avait déjà posé les préliminaires du contrat. Cependant Pierre avait cru remarquer quelques changements dans les allures d'Albine. A peine sensible d'abord, ces changements s'accrocentèrent peu à peu. A une sorte de timidité, d'embarras qui pouvait avoir pour cause la présence inopinée d'André au milieu du petit cercle intime, succédèrent certaines bizarreries d'humeur. Elle avait des impatiences, des rougeurs, des tressaillements, des violences sourdes. Tantôt elle s'animait jusqu'au point de paraître brusque et emportée ; tout à coup elle s'oubliait dans de longs silences dont rien ne pouvait la tirer. Que se passait-il ? Plusieurs fois il eut l'idée de l'interroger, une hésitation, une crainte le retenait. Sans doute, il s'agissait d'Honorat, elle souffrait loin de lui.

Jacques VINCENT

(A suivre.)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

XVIII

La miniature

— Je vous demande pardon, dit-il d'une voix altérée, ceci a l'air impertinent, mais je dois vous demander où vous avez pris cela ?

Mademoiselle Herncastle parut surprise.

— Cela ... ce portrait, mylord ? Oh ! c'est toute une histoire. Connaissez-vous la personne qu'il représente ?

— Et vous, mademoiselle Herncastle ?

— Moi non, et je serais, très curieuse de le savoir. Ce portrait est tombé en ma possession de la manière la plus étrange, et depuis six ans que je cherche à en découvrir le possesseur, je n'ai pu jusqu'ici parvenir à mes fins. Le nom de la personne de qui je le tiens était Mme Vavator.

— Madame Vavator ! J'ai connu plusieurs

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

personnes qui s'appelaient Mme Vavator, mais aucune d'elles ne pouvait être en possession de ce portrait.

— Alors vous connaissez la personne que ce portrait représente, mylord ?

— Sans doute, mademoiselle Herncastle. C'est le portrait du major Lionel Cardonnell, le frère unique de feu ma femme, qui habite actuellement Québec. Puis-je vous demander, à mon tour, qui était Mme Vavator, et comment ce portrait était tombé entre ses mains ?

Lord Ruysland observait la gouvernante ; de vagues et étranges soupçons flottaient dans son esprit. En toutes choses, cette gouvernante était une mystérieuse créature ; le mystère semblait être son élément. Le fait de trouver entre ses mains le portrait de son beau-frère semblait à lord Ruysland mettre le comble aux choses étranges dont elle était pour ainsi dire le pivot.

Mlle Herncastle soutint son regard soupçonneux avec le calme d'une conscience en repos.

— Vous me posez deux questions, mylord, auxquelles je suis malheureusement incapable de répondre. Il y a six ans, je donnais des leçons de musique dans la famille d'un négociant dont le nom était Jones et qui, depuis cette époque, a émigré en Australie avec sa famille, et c'est en visitant cette famille que j'ai fait la rencontre de Mme Vavator. Nous nous liâmes ensemble, sans cependant que cela allât jusqu'à l'intimité ; pourtant, un jour, au moment où j'allais quitter la maison, elle me remit ce portrait en me priant de

le donner à un bijoutier pour replacer un des diamants qui était sorti de sa case.

Elle souffrait, disait-elle, de la tête, et n'osait pas sortir ; d'un autre côté, elle trouvait les servantes trop peu soigneuses pour les charger d'une pareille commission. Elle me dit, en riant, que c'était le portrait d'un homme qu'elle avait aimé autrefois. Je le pris, et je restai quatre jours avant de retourner dans cette famille. Quand j'y revins, j'appris que Mme Vavator était partie subitement ; on avait découvert quelque chose sur son compte qui n'était pas à sa louange, on lui avait adressé des reproches et elle était partie. Elle était partie pour la France, disaient-ils, et ils refusèrent de prendre à leur charge quoi que ce soit qui lui appartint. En présence de cet état de choses, je gardai le portrait dans l'intention de le lui renvoyer, quand elle me le ferait demander. Elle ne l'a jamais fait et je ne l'ai jamais rencontrée depuis. Jusqu'à ce jour, je ne connaissais pas non plus le nom du gentleman que représente ce portrait.

Mademoiselle Herncastle enfila son aiguille et continua tranquillement sa besogne. Le comte avait écouté dans un profond silence. Le récit qui venait de lui être fait lui paraissait assez vraisemblable, et cependant il n'en croyait pas un mot ; il fallait en conclure qu'il nourrissait des préjugés contre Mlle Herncastle.

Il lui tendit le portrait et se leva.

— A qui ressemblait votre Mme Vavator, mademoiselle Herncastle ?

— C'était une petite femme brune, d'origine

française, je crois, quoiqu'elle porte un nom anglais ; elle avait les yeux et les cheveux noirs, et un sourire perpétuel sur les lèvres. On avait l'habitude de dire qu'elle était très jolie. Son nom de baptême était Harriet.

— Harriet ? Oui, je vois ... je vois. C'était Harriet Lelàcheur, certainement ... ou plutôt Mme Harmand, comme on l'appelait aussi. Je l'ai pensé dès les premiers mots de votre récit. Je la croyais morte depuis longtemps.

Mylord s'éloigna. Sir Arthur prit à son tour la miniature et l'examina.

— Avez-vous connu le major Cardonnell, sir Arthur ? Mais je suppose que vous êtes trop jeune pour cela.

— Non, je n'ai jamais vu Lionel Cardonnell, dit le baronnet. J'ai entendu pourtant souvent parler de lui. C'est une très belle figure, n'est-ce pas ? Beaucoup plus belle que celle de la défunte comtesse de Ruysland, et cependant elle lui ressemble.

— Vous avez connu la comtesse ?

— Certainement non. La comtesse de Ruysland est morte que sa fille n'avait pas huit jours, mais j'ai vu souvent son portrait. Lady Cecil en porte un, et est représenté dans un grand tableau à Clive-Court.

— Lady Cecil ressemble-t-elle à sa mère ? Dans ce cas, sa mère devait être d'une très grande beauté.

(A suivre.)

LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT

LA QUERCYNOISE

Jaune et Verte

L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS

DE LA GRANDE LIQUEUR DU COUVENT

En présence de la situation faite à son Aînée, la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive ; elle est sans rivale contre les faiblesses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concentrée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles ; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle.

Docteur Carlier.

A. BACH, seul fabricant à CAHORS

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented in France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiséptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

contre les Pellicules et la chute des Cheveux

— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flaçon n^o 2 : 3 fr.

LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est un PUR JUS de VIANDE de BŒUF TRÈS CONCENTRÉ dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est INCONTESTABLE.

SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1594^e livraison (20 juin 1903). La Fée des Îles, par Pierre Maël. — Les Timbres-poste, par Lucien d'Elne. — Caissons à air comprimé par Daniel Bellé. — Notre aînée, par Julie Boriou. — La Papyrus, par M^{me} Barbé.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2412 du 20 Juin 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

SERBIE : Dans la nuit du 11 au 12 juin, une conjuration d'officiers aidés par le 6^e régiment d'infanterie cerne le Vieux Palais. — Après une courte lutte entre les souverains et les conjurés, le Roi et la Reine sont tués à coups de revolver. — Le roi Alexandre 1^{er}. — La reine Draga. — Le prince Pierre Karageorgewitch élu roi. — Son frère et son fils.

L'expédition du capitaine Scott au Pôle Sud. — Rencontre de la « Discovery » et du « Morning ». Les prisonniers à Salonique : Arrestations de l'avocat Dalcheff et du négociant Popoff. — Prisonniers dans la cour du Konak. — Le consulat de France gardé. — Condamnations à mort. — La situation en Macédoine.

M. Lucien Marc. — Les ateliers de construction des automobiles « Mercedes » après l'incendie Inauguration du monument Garnier.

La bibliothèque et le musée de l'Opéra. — L'ancien Pavillon de l'Empereur. — Autographe

de Wagner. — Fragment de la bretelle du duc de Berry. — Esquisse de Boucher. — Une bombe Orsini. — Portrait de M. Garat. — Kermesse de charité : Mme la duchesse d'Uzès. — Groupe d'élegantes mondaines. — Mme Charpentier. — M^{lle} Polaire. — Le théâtre en plein air. — Essaim de ravissant bébés à Guignol.

Bombardement des oasis de Figuig. Catastrophe du « Liban » près de Marseille. Congrès de Bordeaux : L'assistance publique et la bienfaisance privée. — Le congrès chez les sourdes-muettes. — M. Casimir-Périer. — Visites à Arcahon, à la villa algérienne et à la colonie de Saint-Louis. — Portraits des principaux congressistes.

La Pelote Basque à Paris. — Première pierre du cercle de Saint-James. — La procession de la Fête-Dieu à la Madelaine.

Échecs par M. Janowski. Roman illustré : *Le Couffit*, par Ed. Martin Videau.

Le numéro 50 centimes

Monsieur le Directeur du Monde Moderne

122, rue Réaumur, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer, en joignant 0 fr. 25 en timbres-poste, pour les frais d'expédition et de port.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.